Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **92 (1966)**

Heft 24

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

sateurs, les maîtres de l'œuvre et les architectes devra aboutir à une solution rationnelle et saine qui assurera des bases favorables pour l'avenir des concours d'architecture.

Le Comité central :
Fédération des architectes suisses.
Société suisse des ingénieurs et des architectes.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du Secrétariat central

Projets de normes SIA

N° 160 pour les charges, la mise en service et la surveillance des constructions.
N° 162 pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint.

Le délai pour l'envoi de remarques concernant les projets de normes SIA nos 160 et 162 est prolongé jusqu'au 10 décembre 1966. Les membres de la SIA, les administrations et associations intéressées peuvent donc adresser leurs remarques jusqu'à cette date au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8022 Zurich.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(SECTION S.I.A.)

Candidatures

Les personnes suivantes ont demandé leur admission à la SIA :

Reymond Jacques, 1965, ingénieur civil EPUL.
Parrains : MM. F. Guisan, V. Gétaz.
Avril Pierre, 1966, ingénieur civil EPUL.
Parrains : MM. R. H. Lambert, L. Revesz.
Dubois Serge, 1960, ingénieur civil EPUL.
Parrains : MM. H. Vonlanthen, G. Vallon.
Wildi Peter-Hans, 1958, ingénieur civil EPF.
Parrains : MM. P. Dubuis, R. Frass.
Meuwly Marcel, 1957, ingénieur civil EPUL.
Parrains : MM. J. Prahin, Ed. Recordon.

CARNET DES CONCOURS

Centre paroissial Saint-Joseph à Délémont

Jugement

Le jury a décerné les prix suivants, sur 37 projets rendus dans les délais :

1er prix : 5500 fr., M. *F. Bouvier*, architecte SIA, Genève.
2e prix : 4000 fr., MM. *A. Brahier* et *R. Portmann*, architectes UTS/OEV/SIA, Delémont.
3e prix : 3500 fr., M. *G. Mina*, architecte EPF/SIA, Lugano.
Achat : 3000 fr., M. *B. Küng*, architecte EPF/SIA ; collaborateurs : MM. *R. Bühler* et *P. Würger*, Bâle.
Achat : 2000 fr., Atelier URBA, bureau d'architecture, Moutier.

Aucun projet n'a été recommandé par le jury pour l'exécution.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
(Voir page 9 des annonces)
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
(Voir page 12 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Installations aérotechniques des nouveaux bâtiments du secteur de la recherche

(Voir photographie page couverture)

La nécessité de la recherche pour la découverte de nouveaux produits pharmaceutiques entraîne aujourd'hui de gros investissements. Les installations les plus modernes, de la traditionnelle cornue aux installations de climatisation, en passant par la balance analytique et l'ordinateur, sont autant d'éléments indispensables à la science moderne.

Les problèmes que posent ces réalisations deviennent de plus en plus vastes et complexes et placent les praticiens en climatisation devant des tâches ardues.

Dans le bâtiment de recherche de la maison A. Wander, il y a cinq étages de laboratoires et de locaux pour animaux, tandis que les caves et le 4e étage sont réservés aux installations techniques.

Les exigences très différentes des laboratoires et locaux pour animaux requièrent chacune des solutions propres en matière climatechnique. Il n'était donc pas possible de recourir à un système de climatisation central. Ce sont en définitive 17 installations de climatisation et de ventilation indépendantes qui assurent les conditions les plus favorables en fonction de la température, du degré d'humidité, de la précision du réglage, de la vitesse, du renouvellement et du filtrage de l'air exigé dans chaque cas particulier. De plus, il convient d'ajouter 26 aspirations indépendantes pour chapelles et autres locaux de travail.

En règle générale, toutes les installations de ventilation et de climatisation sont équipées de systèmes de régulation pneumatiques. La production de froid est obtenue par deux machines frigorifiques reliées à une tour de refroidissement.

Voici un aspect succinct des principales installations :

Climatisation du « Mikrolabor »

Des exigences sévères étaient demandées au système de régulation électronique de température (± 0,5°C) et d'humidité (± 1 %).

Dans le domaine des balances analytiques, les mouvements d'air sont à proscrire ; cependant, pour tenir compte du dégagement de chaleur considérable développée dans ces locaux, un renouvellement d'air important était indispensable. En conséquence, il a été nécessaire de vouer une attention toute spéciale à la diffusion de l'air dans ce laboratoire.

Dans le but d'éviter les effets de l'électricité statique, le degré d'humidité relative ne devait pas être inférieur à 55 %. L'air provenant de l'extérieur est pulsé à travers des filtres à très haut rendement.

Climatisation des locaux pour animaux

Les recherches sur les animaux sont effectuées dans dix locaux borgnes, chacun d'eux possédant sa propre installation de climatisation. Dans la règle, les locaux pour animaux sont accessibles par le corridor aseptique, alors qu'on en sort par un couloir indépendant septique. Les installations de climatisation entièrement automatiques garantissent, avec un fonctionnement constant de vingt-quatre heures par jour, des tolérances très étroites de température et d'humidité. Là également, les exigences en matière de mouvement de l'air sont sévères, les animaux malades en observation étant particulièrement sensibles au courant d'air. D'autre part, le renouvellement permanent de l'air assure l'élimination des odeurs.

Des filtres spéciaux à très haut rendement filtrent l'air introduit et celui qui est expulsé, afin de prévenir l'entrée de bactéries ou de particules virales dans le local et, en sens inverse, d'éviter qu'elles se répandent dans l'atmosphère.

De nombreux autres problèmes complexes de climatisation ne peuvent être abordés ici. C'est grâce aux efforts accomplis par Technicair dans la recherche que des solutions appropriées ont pu être appliquées avec succès dans ce bâtiment qui fait honneur à l'industrie pharmaceutique du pays.

Genève, le 23 novembre 1966.

Technicair s.a., Bienne.

Imprimerie La Concorde, Lausanne